
 académie Besançon direction des services départementaux de l'éducation nationale Jura éducation nationale 		PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL D'ECOLE	
		Séance du 25/06/2020	

Convocation adressée le 16/06/2020 par Julie BUATOIS

Le conseil d'école s'est réuni le 25/06/20 à 20.h, à l'école d'Arlay

MEMBRES PRESENTS :

Membres de droit	Nom - Prénom	Qualité
	M. BRUCHON Christian Mme BUATOIS Julie Mme BRENIAUX Caroline Mme HAPTEL Nathalie Mme TEIXERA-TAUBATY	Maire Directrice et Professeure des écoles Professeure des écoles Professeure des écoles Professeure des écoles
Membres élus (représentants des parents d'élèves)	Titulaires Mme Myriam PITASSI Mme Edwige CHEVALIER Mme Maryline LINARES	Représentante des parents Représentante des parents Représentante de parents, adjointe aux affaires scolaires -
	Suppléants Mme Céline PROST-RENAUD	Représentante de parents

MEMBRE EXCUSE

Membre élu (représentants des parents d'élèves)	Titulaire Mme Ludivine HEGO	Représentante de parents
	Suppléant	

Rappel des points de l'ordre du jour :

- 1. Désignation d'un secrétaire de séance
- 2. Approbation du précédent compte-rendu
- 3. Bilan de l'action de chacun des membres de la communauté éducative depuis le 16 mars
- 4. Rentrée 2020 : effectifs, classes prévues et organisation de l'école
- 5. Travaux et investissement : Ecole Numérique rurale/ENT Eclat, sécurisation du portillon du city park
- 6. Questions diverses

Développement des points de l'ordre du jour :

Point de l'ordre du jour abordé :
Désignation d'un secrétaire de séance
Maryline LINARES est désignée secrétaire de séance.

Point de l'ordre du jour abordé :
Approbation du précédent compte-rendu
Compte rendu du précédent conseil d'école approuvé à l'unanimité

Point de l'ordre du jour abordé :
Bilan de l'action de chacun des membres de la communauté éducative depuis le 16 mars
Le bilan positif de l'investissement de chacun des membres de la communauté éducative depuis le 16/03/2020 est à noter. Les représentants de parents font remonter qu'un grand nombre de parents saluent le corps enseignant pour le travail assuré pendant le confinement. Cela a permis aux enfants de garder un lien avec leurs institutrices mais également entre les enfants eux-mêmes à travers les travaux extra scolaires relayés par les mails. Le corps enseignant remercie la commune pour sa participation quant à la mise en place des 2 protocoles sanitaires mais également les enfants et les parents pour avoir répondu présents, pour la majorité, aux devoirs demandés. Finalement (et heureusement) très peu d'élèves ont décroché durant cette période de crise. Les enfants ont su s'adapter et respecter, sans trop de difficultés les exigences sanitaires en classe mais également en récréation. C'est un excellent travail d'équipe qui est à souligner là !

Point de l'ordre du jour abordé :
Rentrée 2020 : effectifs, classes prévues et organisation de l'école
La rentrée 2020 s'annonce, nous l'espérons tous, sous le signe du retour « à la normale ».... L'équipe éducative reste quasiment à l'identique, seule Lydie Girard, qui assurait la décharge de la directrice un jour par semaine, quitte l'école. Cette décision émane de l'Inspection Académique qui a proposé le poste à Mme Bourlier. Caroline BRENIAUX accueillera 21 élèves (enregistrés à ce jour) : 8 élèves en PS et 13 en MS. Julie BUATOIS accueillera 22 élèves (enregistrés à ce jour) : 12 élèves en GS et 10 en CP. Nathalie HAPTEL accueillera 22 élèves (enregistrés à ce jour) : 9 élèves en CE1 et 13 élèves en CE2. Delphine TEIXERA-TAUBATY accueillera 26 élèves (enregistrés à ce jour) : 11 élèves en CM1 et 15 élèves en CM2. Il n'y aura pas d'accueil des TPS au vu des effectifs car la maternelle attend encore 4 ou 5 enfants non-inscrits à ce jour. L'école d'Arly accueillera donc entre 91 et 97 élèves pour l'année scolaire 2020-2021. 2 projets concernant l'ensemble des 4 classes ont été évoqués : <ul style="list-style-type: none">• Projet de travailler avec le cirque « Va et Vient » de Crotenay.• Projet piscine (site de l'ESPE pour les plus petits et site AQUAREL pour les autres) L'école souhaite également rappeler à tous les parents, de bien faire la demande initiale ou de renouvellement, de la carte de bus pour leur(s) enfant(s), (nécessaire pour se rendre à la cantine à Saint-Germain-lès-Arly) sur le site : www.bourgognefranchecomte.fr/acueil-transport avant le 16 juillet 2020. Mme Buatois demande à la mairie le maintien de l'ATSEM à temps plein en classe de GS-CP pour la rentrée de septembre 2020.

--

Point de l'ordre du jour abordé :

Travaux et investissements : Ecole Numérique rurale/ENT Eclat, sécurisation du portillon du city park

Projets :

Un appel à projet « **Label écoles numériques** » destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales est lancé par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

L'école d'Arlay, soutenue par la mairie, a décidé de répondre favorablement à cet appel à projets. L'équipe éducative va donc rédiger un projet pédagogique pour le 3 juillet 2020.

En parallèle à ce projet, l'Inspection d'académie, souhaite développer son environnement numérique de travail (ENT).

L'école d'Arlay, toujours soutenue par la mairie, a donc également choisi de se positionner.

L'ensemble de ces 2 projets, permettra à l'école, si elle est retenue, de bénéficier de subventions et ainsi de se doter d'équipements numériques neufs (tablettes, ordinateurs, visua liseurs,...).

Travaux :

Suite à de nombreuses incivilités enregistrées sur le territoire de la commune, l'équipe éducative se doit de renforcer sa vigilance et sollicite la mairie pour :

- sécuriser le portillon qui mène du City Parc à la rivière. La mairie rappelle que le City Parc ne doit pas être utilisé durant les horaires d'ouverture de l'école.
- sécuriser la porte qui mène de la cour des maternelles au local technique.

D'autres aménagements sont également demandés : pose de rideaux/stores sur fenêtres et portes, demande d'un local fermé pour entreposer les jeux dédiés aux activités extérieures..

--

Point de l'ordre du jour abordé :

Questions diverses : Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50

A Arlay, le 3/07/2020

Le (la) directeur (trice)

Le (la) secrétaire de séance



Copies du procès-verbal transmises aux destinataires suivants:

- L'inspecteur de l'éducation nationale
- Le(s) responsable(s) de la ou des collectivité(s) territoriale(s) concernées
- Les représentants des parents d'élèves siégeant
- L'équipe enseignante
- Le délégué départemental de l'éducation nationale

Copie du procès-verbal affichée dans les locaux de l'école accessibles aux parents